



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 25 juillet 2020

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ  
Département de la GUADELOUPE  
Arrondissement de BASSE-TERRE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2020**

Nombre de conseillers			
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Procurations
29	28	28	01
Vote			
A La majorité	Pour : 26		
	Contre : 00		
	Abstention : 03		

Convocation du Conseil Municipal en date du :

17 juillet 2020

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

-de sa réception en PREFECTURE DE BASSE-TERRE le :

05 AOUT 2020

L'an 2020, le 25 Juillet à 8 h 00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la **Salle des Délibérations**, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE**, Maire, pour la tenue de sa 5<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 17 Juillet 2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18 Juillet 2020.

**PRÉSENTS :** M. Jean-Louis FRANCISQUE - Mme Jocelyne MOCKA - M. Jean-Philippe NOËL - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL - M. Louis LAROCHELLE - Mme Sabrina FÉLER - M. Patrick LAVITAL - Mme Marylène ROCHEMONT - M. Fulbert MIROITE - M. Jacques ANSELME - Mme Gilberte EUGENIE - Mme Ninette SAINTE-LUCE - M. Alain SARREAU - Mme Marie-Claude BIQUE - M. Albert LOSAT - M. Serge SACILÉ - M. Rémi DUFLO - M. Charly DARMALINGON - Mme Fabienne FARAJJE - M. Charles-Henri DEVAUX - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Annie CHRISTOPHE - Mme Marie-Pierre DAMAS - M. Frantz RUPAIRE - Mme Sylviane BOURGEOIS - Mme Josette OTTO - M. Claude JERSIER-Mme Laurence LAROCHELLE (28)

**REPRÉSENTÉS :** M. Jimmy FAUSTA (départ à 8h45, a donné procuration à Mme Sylviane BOURGEOIS) (01)

**ABSENTS :** (00)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'une secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, **Madame Sabrina FELER** a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

**D\_20200725\_09**

**AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE DU SERVICE EN CHARGE DE LA  
GESTION DE L'EAU DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2019**

Le Maire fait ressortir que le Compte Administratif de la Commune pour l'exercice 2019 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 354 129,39 € pour la Section de Fonctionnement ; d'un excédent 1 249 056,17€ pour la Section d'Investissement. La Section d'Investissement ne présente donc pas de besoin de financement. Il propose de maintenir ces excédents à leur section respective et de procéder aux écritures suivantes :

- Au compte 001 « Résultat d'Investissement reporté » : ..... 1 249 056,17€
- Au compte 002 « Résultat de Fonctionnement reporté » : ..... 354 129,39€

.../...



# Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 25 JUILLET 2020

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-5 alinéa 1 ;
- Vu les résultats comptables dégagés au Compte Administratif du service en charge de la gestion de l'eau de la Commune pour l'exercice 2019 ;

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,

## DECIDE

*A la MAJORITE moins 03 ABSTENTIONS (M. Frantz RUPAIRE, Mme Sylviane BOURGEOIS, M. Jimmy FAUSTA)*

**D'AFFECTER** les résultats du Compte Administratif du service en charge de la gestion de l'eau de la Commune de Trois-Rivières pour l'exercice 2019, proposé par le Maire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*  
**-recours administratif gracieux auprès de mes services,**  
**-recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre**



Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Président de séance,

Jean-Louis FRANCISQUE